

Marcel MAUSS (1910)

“Les Haida et les Tlingit”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca
Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Marcel Mauss (1910)

“ Les Haida et les Tlingit”

Une édition électronique réalisée à partir du texte de Marcel Mauss (1910), « *Les Haida et les Tlingit.* » Extrait de la revue *Année sociologique*, 11, 1910, pp. 111 à 119. Texte reproduit in *Marcel Mauss, Oeuvres 3. Cohésion sociale et division de la sociologie* (pp. 76 à 84). Paris: Les Éditions de Minuit, 1969, 734 pages. Collection: Le sens commun.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5’’ x 11’’)

Édition du 11 octobre 2002
réalisée à Chicoutimi, Québec.



“ Les Haida et les Tlingit ”

par Marcel Mauss (1910)

Une édition électronique réalisée à partir du texte de Marcel Mauss (1910), « [Les Haida et les Tlingit](#). » Extrait de la revue [Année sociologique](#), 11, 1910, pp. 111 à 119. Texte reproduit in [Marcel Mauss, Oeuvres 3. Cohésion sociale et division de la sociologie](#) (pp. 76 à 84). Paris: Les Éditions de Minuit, 1969, 734 pages. Collection: Le sens commun.

Les Haida et les Tlingit (*alias* Koloshes, souvent appelés Tlinkits, Thlinquit, etc.) sont les deux nations les plus septentrionales de cette grande famille de peuples, qui occupent toute la côte américaine du nord-ouest du Pacifique. On sait combien leur art, leur mythologie, leur organisation compliquée, malgré la vivacité de formes très primitives, ont frappé ethnographes et sociologues. Entre autres tribus les Tlinkit avaient été déjà étudiés par Krause, les Haida par Swanton. Mais les récents travaux de M. Swanton nous apportent sur ces deux sociétés de nouveaux et importants renseignements ¹.

¹ Swanton J.-R., « Social Condition, Beliefs and Linguistic Relationship of the Tlingit Indians » 26 th. *Annual Report of the Bureau of American Ethnology*, 1905 (publié en 1908).

Celui qui est consacré aux Tlinkit est plus sommaire que celui qui traite des Haida. M. S. ne paraît pas avoir séjourné chez les Tlinkit plus de quelques mois et, quel qu'ait été son zèle, il est difficile que son enquête ait été très approfondie. La plupart de ses documents lui viennent d'un Tlinkit de Wrangell qui paraît bien informé. Les autres sont des sortes d'anecdotes, des récits, des descriptions d'indigènes dont la pensée était plus ou moins claire. Il semble même que l'auteur n'ait pas transmis ces témoignages sans quelque négligence. C'est ainsi qu'un nom de mois, identique dans le dialecte de Sitka et dans celui de Wrangell, est traduit de deux façons différentes. - Quant aux mythes et traditions tlinkit, la publication en doit paraître dans un *Bulletin* du Bureau of Ethnology.

Sur les Haida, au contraire, une enquête de dix mois a abouti à des résultats beaucoup plus certains. Des objets nombreux, couverts de sculptures, ont été collectionnés. A propos de chacun d'eux, l'auteur cherchait, avec l'indigène interrogé, l'interprétation de chaque symbolisme, de chaque stylisation. Son chapitre x sur les représentations du blason dans le mythe et dans l'art, avec les nombreuses planches publiées, est un travail capital pour quiconque voudra étudier les rapports du totémisme et de l'art et des méthodes très originales de représentation. Les longs poteaux totémiques, plantés devant les maisons nobles, et où s'écartèlent en ordre les blasons de la famille masculine et utérine, les boîtes et canots funéraires, les proues de canot, les cuillerées sculptées, les peintures sur les parois du fond des maisons, sur les couvertures et sur les vêtements, sur les plats, les masques, les plaques de cuivre qui sont la propriété des clans, tous sont soigneusement décrits, expliqués, commentés : or, on sait le caractère compliqué de cet art qui représente un animal par un trait schématique de quelque partie de son corps. M. S. a été ainsi mis sur la voie de nombreux mythes, totémiques et autres, d'annales de clans, d'histoires de village, récits très nombreux, il les a enrichis de notes précieuses qui sont enregistrés dans ces documents figurés. Ces mythes et suivant parfois un même thème dans la mythologie du Nord-Ouest américain en général. On regrette seulement qu'il n'ait pas assez cherché à coordonner les faits ainsi rassemblés (il arrive qu'un même mythe se trouve dans trois versions différentes) et qu'il ne les ait pas toujours reproduits sans quelque négligence. - On trouvera, d'autre part, au chapitre XIII deux tableaux des familles haida rangées par phratries, clans, villes et maisons.

Swanton J.-R., « Haida Texts and Myths » (Skidegate Dialect). *Bulletin* 29, *Bureau of American Ethnology*, 1905 (publié 1906).

Nous rendons compte plus loin de ce que ces travaux nous apprennent sur l'organisation sociale et juridique. Nous ne retenons ici que le système religieux, ramené à ses notions fondamentales.

I. - Les études linguistiques que M. S. a faites chez ces peuples lui ont permis d'étudier le rôle de leurs concepts dans la mythologie et dans le rituel. Il a été amené ainsi à découvrir chez eux une notion tout à fait analogue à celle de *mana*. « Les Tlingit, dit-il, ne divisent pas l'univers arbitrairement en autant de départements régis par autant d'êtres surnaturels. Au contraire, la puissance surnaturelle leur fait l'impression d'une grande immensité, une, homogène, impersonnelle, insondable, mais qui, chaque fois qu'elle se manifeste aux hommes, prend une personnalité, une forme humaine, quelle que soit la forme de l'objet même dans lequel elle se manifeste... Non pas que nous pensions que le Tlingit raisonne consciemment ainsi... ; mais tel est son sentiment inexprimé. C'est pourquoi il n'a qu'un nom pour ce pouvoir spirituel, c'est *yêk*, mot qui est affixé à toute manifestation personnelle de cet esprit... Cette énergie spirituelle doit être soigneusement distinguée de l'énergie naturelle. »

Un équivalent de la même notion se retrouve chez les Haida sous le nom de *sgâna* (cf. vocabulaire *tingit*). Il est vrai que, dans ce cas, M. S. paraît avoir été un peu dérouté par un commencement de personnification de cette puissance impersonnelle sous la forme du « Pouvoir des lieux brillants », *Sinssgâna gnawai* de qui les autres *sgâna* tiendraient leur pouvoir. Mais l'emploi très général du mot dans les textes à notre disposition nous assure que les interprètes de M. S. avaient raison quand ils traduisaient la syllabe *sgâ* par pouvoir.

II. - Sur le totémisme des Haida et des Tlinkit, M. S. apporte un certain nombre de faits nouveaux et intéressants, mais qui demandent à être bien interprétés.

En principe, Dawson et Krause nous représentaient Tlinkit et Haida comme composés de deux phratries exogames, qui se subdivisent elles-mêmes en clans réguliers ayant chacun leur totem. La description que nous en donne M. S. est quelque peu différente. La répartition des principaux totems n'aurait pas la netteté que les auteurs antérieurs leur attribuaient. Il cite, en effet, chez l'un et l'autre peuple, nombre de blasons animaux et d'emblèmes qui semblent communs aux deux phratries. Ainsi, chez les Haida, le poisson-chien, la bête d'eau se retrouvent comme blasons et dans la phratrie du corbeau et dans celle de l'aigle. Il se trouve même que, dans la phratrie de l'aigle, cinq clans ont le

corbeau pour blason, alors qu'il y en a seulement deux dans celle du corbeau. Chez les Tlinkit, où les deux phratries ont pour blason l'un le corbeau, l'autre le loup, on rencontre des faits similaires. On peut donc se demander si, dans ces sociétés, le totem, non seulement des clans mais même des phratries, est bien héréditaire, s'il n'est pas indépendant de l'organisation en phratries et en clans. De là à conclure que les Tlinkit et les Haida apportent une preuve nouvelle que le totémisme individuel est le fait primitif et fondamental, il n'y avait qu'un pas et M. S. l'a franchi ¹.

Mais, d'abord, il ne faudrait pas s'exagérer l'importance de ces faits qui sont rares, comme il ressort et des tableaux haida et des commentaires qui accompagnent les exemples tlinkit. Nous savons même que, dans quelques cas, ces chevauchements sont dus à de véritables usurpations qui ne sont pas encore reconnues comme légitimes. Un clan qui jouit d'une suffisante autorité empiète sur les propriétés mythologiques de l'autre phratrie, sans que nul ose lui résister. Mais, de plus, il y a de nombreuses causes qui expliquent ces chevauchements et ces complications et qui les font apparaître non comme les conséquences normales du principe primitif sur lequel repose l'organisation totémique, mais comme des perturbations de cette dernière.

Il y a d'abord les mariages internationaux que Tlinkit et Haida contractent souvent ensemble. Comme, dans toutes ces sociétés, les phratries sont strictement exogames, une réglementation internationale a dû établir un système d'équivalence entre les systèmes de phratries : le Corbeau des Tlinkit équivaut à l'Aigle des Haida, le Loup des premiers au Corbeau des seconds. Par suite, une Tlinkit du Loup qui se marie avec un Haida, est considérée comme membre de la phratrie Haida du Corbeau, et il en est de même de ses enfants, la descendance étant utérine. Toujours en vertu du même principe de filiation, ces enfants ont les emblèmes totémiques de leur mère, c'est-à-dire ceux qu'elle avait dans son pays natal. Mais comme les totems, dans les deux pays, ne sont pas répartis de la même manière entre les deux phratries, il peut très bien se faire que certains totems qui ressortissent à la phratrie tlinkit du Loup appartiennent, chez les Haida, aux Aigles. Que ce soit le cas des totems ainsi importés par l'étrangère que nous venons d'imaginer, un même totem se trouvera chevaucher sur les deux phratries. M. S. nous avertit lui-même que le fait, que nous venons d'imaginer, se présente dans la réalité. De plus, il existe chez les Tlinkit un groupe de l'Aigle qui n'est ni Corbeau ni Loup, qui est en dehors du cadre régulier des phratries. Pour cette raison, il peut se marier dans l'une et dans l'autre également. Ce qui est encore une source de perturbations.

¹ Voir *Année sociologique*, 10, p. 409.

Mais il y en a, à l'intérieur même de chacun de ces sociétés. Si la descendance est utérine en principe, cependant le principe contraire tend à se faire reconnaître et à s'affirmer. Chez les Haida, un père qui veut donner à son fils un témoignage particulier d'affection lui transmet ses emblèmes totémiques. Ceux-ci viennent donc se combiner avec ceux qui ont été transmis au même enfant par sa mère ; et ainsi un même totem se trouve représenté dans les deux phratries. De même, chez les Tlinkit, un homme peut prêter l'emblème de sa phratrie à son beau-frère ; comme le beau-frère est nécessairement de l'autre phratrie, c'est encore une occasion de chevauchement. Enfin, au cours de la vie des individus et des clans, il y a un commerce de blasons qui vient s'exprimer dans le potlatch, cette curieuse institution dont nous donnerons plus loin une analyse. On perd son blason au potlatch ; on le perd aussi à la guerre. L'emblème, le totem sont la source d'un important pouvoir dont chaque groupement s'efforce de retenir le monopole, mais dont les autres s'efforcent de se saisir. Cette propriété religieuse est celle à laquelle on tient le plus. Les plus forts cherchent à en accumuler le plus possible. De là des luttes au cours desquelles le blason se détache de son clan pour se fixer, à titre temporaire ou durable, dans des clans différents, même de la phratrie à laquelle il ne ressortissait pas primitivement (voir la lutte pour l'emblème de la Grenouille).

Si donc le lien qui unit l'organisation totémique à l'organisation sociale et domestique paraît actuellement lâche, c'est sous l'influence de causes extérieures et perturbatrices, et l'on n'est nullement fondé à croire que cette indépendance soit un fait primitif. Tout au contraire, des faits prouvent que, originellement, les totems étaient répartis entre les clans d'après une règle beaucoup plus stricte. D'abord, il importe de noter que les phratries subsistent avec leurs totems distinctifs ; dans ce cas, le caractère collectif des totems est manifeste. A l'intérieur de chaque phratrie, on trouve parfois des groupes qui ont chacun un seul totem. Enfin si le nom totémique, dans une certaine mesure, s'est affranchi du clan, il n'en est pas de même des prénoms. Ils se transmettent régulièrement en ligne utérine. La transmission a lieu, il est vrai, chez les Tlinkit et chez les Haida de façons différentes, selon qu'il s'agit d'un shaman ou d'un noble ordinaire ; mais, dans les deux cas, elle produit les mêmes résultats. Le prénom d'un shaman passe directement à un neveu utérin. Pour un simple noble, la procédure est un peu plus compliquée. Un fils a, en principe, le prénom d'un grand-père paternel. Mais, comme les phratries sont rigoureusement exogames et que même, en règle générale, un clan se marie toujours dans un même autre clan, un grand-père maternel et son petit-fils sont nécessairement, puisque la descendance est utérine, de la même phratrie et du même clan ; car, les enfants d'un homme étant obligatoirement de la phratrie et du clan dont leur père n'est pas, ne peuvent pas ne pas appar-

tenir à la phratrie et au clan auxquels appartient le père de leur père¹. Par conséquent, les prénoms, même dans ce cas, restent toujours dans la même phratrie et le même clan, tout en ne reparaissant que toutes les deux générations. D'une manière générale, on peut donc dire que, contrairement aux totems, ils sont attachés à des groupements familiaux nettement déterminés. Or, un prénom n'est pas un simple signe verbal. Hériter d'un prénom, c'est hériter de l'esprit de l'ancêtre qui portait ce prénom, du dieu que cet ancêtre incarnait déjà. L'héritier du prénom est ce dieu lui-même, il a le droit d'en porter le masque, de le figurer dans ces cérémonies. Par cela seul que le prénom se transmet dans le clan, il y a donc tout un ensemble de choses sacrées, de pouvoirs, de personnalités mythiques qui sont attribuées à ce même groupe, qui sont sa propriété. Mais, de plus, des rapports étroits unissent ces prénoms aux noms totémiques : très souvent, les premiers ne sont que des spécifications, des déterminations particulières des seconds. Ainsi, chez les Tlinkit, on trouve comme prénoms : « le loup qui crie pour avoir de la nourriture », « le cri du loup », « une certaine espèce d'ours » (ce qui équivaut à une espèce particulière de loup, l'ours étant un doublet du loup) ; « le corbeau mort », « le reste de la nourriture du corbeau », etc. Chez les Haida, le mythe nous présente dans certains cas, un lot de prénoms comme attribué à un clan : ainsi le clan du tonnerre, qui appartient tout entier à la phratrie du Corbeau, est divisé en un certain nombre de personnes. Les prénoms sont, en définitive, de la menue monnaie de totems ; c'est dire qu'ils ressemblent singulièrement aux sous-totems d'Australie et de certaines sociétés nord-américaines, et l'on sait quelle étroite parenté il y a partout entre totems et sous-totems. Si donc, aujourd'hui encore, ceux-ci sont la chose des dans, c'est qu'il en était primitivement ainsi des totems proprement dits.

Assurément pour que le totem ait pu en venir à circuler-de clan à clan, pour qu'il ait pu servir d'objet d'échange ou de présent, il faut que le caractère religieux s'en soit quelque peu effacé. Et en effet, c'est essentiellement, chez les Tlinkit comme chez les Haida, un blason, un emblème, une propriété religieuse plus qu'une figure mythique. On y voit beaucoup moins qu'en Australie même, ou sur d'autres points de l'Amérique, une espèce animale dont les hommes du clan font partie. On le possède, plus qu'il ne vous possède. On ne lui offre guère de culte. Du moins, le tabou totémique n'est pas respecté. Même le corbeau, espèce de totem-roi chez les Tlinkit, n'est pas à l'abri des attaques des propres membres de la phratrie qui porte son nom. Chez les Haida, on n'adresse aucune prière à l'aigle. Cependant, si incontestables que soient ces faits, il ne faudrait pas s'imaginer que les clans totémiques origi-

¹ Comme le système de parenté est « classificatoire », le grand-père dont il s'agit ici est naturellement un membre du groupe des grands-pères. C'est vraisemblablement le dernier décédé.

naires aient été sans culte aucun. Posséder un totem, c'est posséder, du même coup, une lignée d'ancêtres qu'on prie ¹, qui vous assistent ; c'est être propriétaire du chant de la phratrie, du chant spécial de la famille et du clan. Ce chant est une chose très précieuse, car il vient de l'ancêtre, du génie que l'individu réincarne, et, aujourd'hui encore, quand ce chant est répété, c'est le génie qui est censé parler par la bouche du chanteur. Réincarner un ancêtre, avoir un pouvoir spécial sur une catégorie déterminée d'êtres, dire le chant qu'il faut pour réussir à la chasse ou apaiser les animaux tués, tout cela rentre dans la définition même du totémisme considéré au point de vue religieux. On pourrait même retrouver des traces de cérémonies qui rappellent les *intichiuma* d'Australie (cf. le mythe du saumon).

En résumé, ce qu'on trouve dans ces sociétés, c'est une organisation totémique ébranlée, décomposée sous l'influence des causes diverses, mais qui, en même temps, retient avec une remarquable fidélité, certaines formes très archaïques qui témoignent de ce qu'elle fut. Les phratries subsistent avec leurs totems qu'elles ont si souvent perdus en Australie. Les totems ont cessé d'être la marque distinctive des clans ; mais les sous-totems, sous la forme des prénoms, ont gardé leur caractère primitif. En définitive, c'est une organisation qui ne diffère qu'en degré de celle des Kwakiutl : l'une peut aider à comprendre l'autre.

III. - Nous ne pouvons qu'indiquer l'importance des documents mythologiques rassemblés par M. S., d'autant plus que les mythes des Tlinkit ne sont pas encore publiés. Mais ce que nous possédons dès à présent suffit à montrer les rapports que cette mythologie soutient avec le totémisme et le système des clans et des phratries.

Ainsi le mythe du Corbeau, Yel, chez les Tlinkit, est manifestement un mythe de phratries. Comme dans tout le Nord-Ouest américain, c'est le Corbeau qui pêcha le monde, qui transforma les premiers êtres surnaturels en animaux, en hommes, qui fit un déluge, etc. Or, d'après une longue version qu'on raconte à Skidegate, chez les Haida, aussitôt après le mythe de la terre pêchée, nous voyons intervenir l'Aigle, que le Corbeau réussit à lui voler. Dans toutes ses aventures, le Corbeau est accompagné par « son camarade l'Aigle », qu'il dupe, bafoue, avec lequel il rivalise, dont il fait son commissionnaire, etc. Nous retrouvons donc les phratries et les totems associés dans le mythe comme dans l'organisation sociale. Nous ne nions pas, d'ailleurs, que, sur la côte du Pacifique, le Corbeau ne soit devenu un grand dieu ; mais

¹ *Myths. Bulletin 29, p. 46.*

il est d'autant plus intéressant de constater qu'il a été un totem de phratries qui soutient avec l'Aigle une opposition identique à celle qui existe entre les totems des phratries australiennes.

Bon nombre de mythes sont, de même, des mythes des clans. Ils sont destinés à expliquer l'origine des masques, des emblèmes, des prénoms. Ce sont des histoires d'animaux secourables avec lesquels une femme du clan contracte mariage ou bien auxquels un homme du clan s'allie, par voie matrimoniale, ou autrement ; c'est d'eux que le clan serait descendu et aurait reçu ses talismans. M. S., il est vrai, ne rattache expressément à des clans qu'un certain nombre de mythes. Mais nous croyons qu'une analyse plus serrée ferait apparaître que, d'une manière générale, ces mythes procèdent des emblèmes dont sont recouverts les pieux totémiques, les parois des maisons, beaucoup plus que ces emblèmes ne procèdent des mythes. Ce qui contribue, d'ailleurs, à expliquer le caractère totémique de cette mythologie, c'est la remarquable aptitude du totémisme à s'assimiler et à absorber toute sorte de choses qui ne sont pas faites pour lui. Il n'est presque rien que l'art totémique n'arrive à représenter ; c'est ainsi que les Tlinkit trouvent le moyen de figurer, par des tatouages de la face, une montagne, ses arbres, ses rocs, les animaux qui la peuplent, etc. Aussi, un grand nombre de figures mythiques, qui dépassent le totémisme, ont-elles pu prendre place dans les cadres de l'organisation totémique : il nous est expressément dit que, chez l'un et l'autre peuple, tous les esprits du ciel et de la terre, tous les dieux, locaux et spéciaux, tous les monstres ordinaires ou extraordinaires, sont répartis entre les deux phratries. On voit ainsi, comme en ce qui concerne l'organisation, des formes archaïques persister à côté d'autres très évoluées et se combiner sans peine avec ces dernières.

Fin de l'article